

paroisses ont demandé l'assistance sur place de délégués spécialisés du secteur.

### Travail pour tous les âges

En plus des formats établis pour soutenir le travail des paroisses avec les adolescents et les jeunes adultes, plusieurs idées nouvelles ont été mises en œuvre au cours de l'année. A titre d'exemple, citons l'outil de formation continue «enterTrainings» destiné aux futurs animateurs paroissiaux. Dans le cadre de notre Vision, une journée de l'avenir intitulée «zämä Zuekunft gstaute» (dessiner l'avenir ensemble) a été lancée; elle a été organisée avec beaucoup d'enthousiasme par les adolescents et les jeunes adultes qui y ont participé.

S'agissant du soutien au travail paroissial en faveur des aînés, on constate qu'il obtient comparativement moins d'attention dans bien des paroisses, en raison des nombreux autres défis qu'elles doivent relever et ce malgré l'augmentation du nombre de personnes âgées. La chargée des activités vieillesse et générations s'efforce de lutter contre cette tendance par des offres attrayantes. Les collaborateurs s'occupant du travail avec les personnes du troisième âge continuent de manifester un vif intérêt pour les échanges d'expériences en groupe et les possibilités d'intervention.

### Soutien aux paroisses

Le secteur Paroisses et formation a également pour mission de soutenir le personnel d'autres services ecclésiastiques par son activité en matière de formation et de consultation. En font

notamment partie les collaborateurs de secrétariats et de l'administration ainsi que les sacristaines et sacristains. Pour ces derniers, le cours de formation de base de plusieurs jours a été proposé pour la deuxième fois en 2019. Il a rencontré une fois de plus un vif succès. Il en a été de même du forum des secrétariats, qui se veut une plateforme d'information et d'échange pour les personnels des secrétariats et de l'administration des paroisses. Soulignons que les besoins de ces derniers peuvent fortement varier en fonction de la taille des paroisses. Le secteur a accompagné le lancement, par l'Association des paroisses du canton de Berne (ADP), d'une formation continue approfondie pour le personnel des secrétariats de paroisse.

### Défis dans le domaine du bénévolat

Les défis dans le domaine du travail bénévole allaient déjà croissant en raison de l'évolution sociétale. Des circonstances particulières durant l'année les ont encore accentués. La nouvelle loi sur les Eglises nationales exige que ces dernières saisissent désormais toutes les prestations d'intérêt général fournies par les bénévoles. Pour assurer une mise en œuvre correcte de ce changement de système, la Direction cantonale des affaires ecclésiastiques a demandé aux Eglises nationales que des spécialistes en matière de bénévolat soutiennent les paroisses. Le but était de développer des outils et des formations à l'intention des paroisses pour saisir correctement ces prestations. L'un des points forts de l'année 2019 dans le domaine du bénévolat fut la première participation à la Lysspo et à

la BEA avec le «Talentfinder», un outil de recherche de talents. Avec l'aimable soutien des personnes au stand, les visiteurs du salon avaient ainsi la possibilité de trouver un travail bénévole qui leur corresponde.

### Nouvelle impulsion dans la formation des adultes

La réorganisation du secteur au début de 2019 a permis de réunir dans un seul poste les responsabilités pour différents éléments de la formation des adultes. Les synergies et les convergences qui en ont découlé ont facilité l'innovation, par exemple la préparation de matériel didactique pour le Dimanche de la Vision ou une nouvelle offre de cours régionale en relation avec les versets de l'année 2020, ce en collaboration avec la formation des adultes intercantonale «Fokus Theologie». Le Conseil synodal a adopté en 2019 un concept de formation des adultes, qui doit redonner une nouvelle impulsion à cette tâche centrale de l'Eglise.

### Eglises et patrimoine ecclésiastique

La réorganisation interne en 2019 a en outre permis d'attribuer un petit pourcentage de poste pour un chargé du patrimoine religieux et églises et temples, lieux d'accueil. Il s'agit concrètement de questions de (ré)affectation de bâtiments ecclésiastiques et de l'agencement des espaces des églises. Le nouveau guide pratique «Usage étendu du patrimoine religieux» a servi également de base au «Cabinet régional de consultation sur l'espace ecclésial», qui a complété les conseils individuels aux paroisses. Un nouveau cours de base pour les guides d'églises, intitulé

La mission du secteur Paroisses et formation consiste aussi à soutenir d'autres services ecclésiastiques en proposant des formations et des conseils.

